

Tu es le prochain : le sionisme s'étend en Europe | Amira Berzi et Ali Abunimah

Les sionistes sont en train de perdre GROS. Et l'une des batailles qui tourne complètement mal se déroule dans la petite Suisse idyllique. Aujourd'hui, je parle avec Ali Abunimah, fondateur de The Electronic Intifada, et Amira Berzi pour discuter de l'arrestation et de l'expulsion d'Ali de Suisse en 2025. Heureusement, des décisions de justice récentes ont jugé ces actions illégales, ce qui est très important pour les questions plus larges de liberté d'expression et de responsabilité publique. Le silence des médias traditionnels sur cette affaire parle de lui-même, mais s'accorde parfaitement avec la pression exercée autour des manifestations pro-palestiniennes à travers l'Occident. Soutenez Ali Abunimah ici : The Electronic Intifada : <https://electronicintifada.net> Neutrality Studies substack : <https://pascallottaz.substack.com> Notre boutique : <https://neutralitystudies.com/shop> Don : <https://neutralitystudies.com/donate> Horodatage : 00:00:00 Introduction 00:01:00 Arrestation d'Ali à Zurich 00:04:00 Victoires juridiques et affaires en cours 00:08:11 Responsabilité en Suisse 00:11:33 FedPol, Zurich et immunité 00:15:49 Liberté d'expression et droits publics 00:19:25 Israël, élites et répression 00:26:34 Médias suisses et silence du public 00:31:40 Leçons tirées de la résistance

#Pascal

Bienvenue à tous dans *Neutrality Studies*. Aujourd'hui encore, on est en direct, parce qu'on se trouve dans la magnifique ville de Zurich. Et j'ai avec moi l'unique Ali Abunimah, fondateur de *The Electronic Intifada*, ainsi qu'Amira Bersi, qui a vécu une expérience assez marquante ici en Suisse, en janvier dernier. Beaucoup d'entre vous savent qu'à l'époque, Ali avait été arrêté par la police fédérale suisse. On a donc quelques nouvelles à partager aujourd'hui. Peut-être qu'on peut commencer avec toi, Ali. Est-ce que tu peux nous résumer rapidement ce qui t'est arrivé en janvier ? Donne-nous l'essentiel.

#Ali Abunimah

Merci, Pascal. C'est vraiment un grand plaisir de te rencontrer en personne. J'ai déjà eu la chance de passer sur ta chaîne, et je suis un grand admirateur de ton travail. Alors merci de nous accorder cet entretien aujourd'hui. En janvier deux mille vingt-cinq, j'ai été invité à Zurich par un groupe appelé Watermelon University pour organiser des événements publics sur le génocide à Gaza, un sujet qui préoccupe les gens en Suisse, comme partout ailleurs dans le monde. J'étais très enthousiaste à l'idée d'y participer, parce que Zurich a une communauté militante très dynamique et très engagée.

Mais ce qui s'est passé, de façon vraiment choquante, c'est qu'après mon arrivée en Suisse, alors que je me rendais sur le lieu de l'événement — en fait pas le lieu initial, mais un lieu de remplacement, puisque le premier avait été annulé — j'ai été littéralement enlevé par des policiers

en civil, poussé dans une voiture, puis emmené en prison pendant trois jours. Ensuite, j'ai été expulsé de force du pays, dans le but d'empêcher nos événements publics sur la situation en Palestine. Depuis, bien sûr, nous avons engagé des démarches juridiques, mais on pourra en parler davantage, à moins que vous ne préféreriez que je revienne plus en détail sur ce qui s'est passé.

#Pascal

Non, j'aimerais aussi avoir ton avis, Amira, parce que toi, tu as vraiment vu ce qui s'est passé, n'est-ce pas ? Tu peux nous décrire rapidement comment toute cette scène s'est déroulée, là-bas à Zurich, en janvier deux mille vingt-cinq ? Oui.

#Amira Berzi

C'était vraiment un choc. Je ne connaissais pas bien Ali. Je l'avais rencontré la veille au soir, très, très brièvement. J'étais en route pour le lieu de l'événement, et j'avais peut-être quelques minutes de retard. En traversant la rue, j'ai vu trois hommes, du moins c'est ce que j'ai cru, en train d'attaquer un passant. J'ai pensé que c'était une sorte de gang, un groupe en train de voler quelqu'un. Le temps que je traverse, j'ai reconnu que c'était Ali. Je les ai vus le plaquer contre le mur, puis le tirer de l'autre côté de la rue, le mettre dans une voiture et partir.

#Pascal

C'est un peu comme un très mauvais film hollywoodien, non ? Et le truc, c'est que ces gens t'ont ensuite gardé en prison. Dans la dernière interview qu'on a faite sur ma chaîne, tu avais raconté toute l'affaire — aussi depuis la prison — ce qui t'était arrivé là-bas, et comment on t'avait ensuite emmené de force. Il s'avère que tout ça était totalement illégal, n'est-ce pas ? Je veux dire, tu as porté plainte contre ceux qui t'ont fait ça, et jusqu'ici tu as gagné la première manche. Tu peux nous dire où en est l'affaire aujourd'hui ?

#Ali Abunimah

Oui, nous avons déposé plusieurs recours juridiques, qui incluent des contestations administratives et des plaintes pénales. Et maintenant, je connais bien trop de choses sur le système judiciaire suisse, beaucoup plus que je ne l'aurais jamais imaginé ou souhaité. Il y avait plusieurs volets, parce que j'ai été arrêté, j'ai été détenu en prison, et aussi parce que la FedPol — c'est un peu l'équivalent du FBI suisse, la police fédérale — a émis une interdiction d'entrée et un ordre d'expulsion. Donc, il y a quatre éléments : l'arrestation, la détention, l'interdiction d'entrée et l'expulsion. Et nous avons contesté chacun d'eux. Devant le tribunal administratif de Zurich, nous avons contesté l'arrestation et la détention, le fait que j'aie été maintenu en prison.

Et là, nous avons obtenu une décision favorable : l'arrestation et la détention ont été jugées illégales, inconstitutionnelles, et contraires à la Convention européenne des droits de l'homme. Le

tribunal a aussi reconnu qu'il n'y avait absolument aucune base légale pour ma détention. Nous avons également contesté l'interdiction d'entrée et l'ordre d'expulsion devant le Tribunal administratif fédéral, et nous avons gagné là aussi. Le tribunal a estimé qu'il y avait eu de graves violations de mes droits à une procédure équitable. En conséquence, FedPol a dû rendre une nouvelle décision, rétroactive cette fois. En résumé, le résultat, c'est que l'interdiction d'entrée et l'ordre d'expulsion ont été déclarés illégaux. Et en plus de ces affaires juridiques, j'ai déposé des plaintes pénales contre plusieurs personnes. C'est en partie pour cette raison que je suis aujourd'hui en prison en Suisse.

Je ne vais pas en dire plus sur ces affaires pour le moment, parce qu'elles sont encore en cours. Mais j'ai aussi déposé, et je l'avais déjà annoncé auparavant, une plainte pénale contre Nicoletta Della Valle, qui était à l'époque la directrice de FedPol. Elle ne l'est plus aujourd'hui, et cette affaire est toujours en attente. La raison pour laquelle j'ai porté plainte contre Nicoletta Della Valle, c'est que, en plus des procédures judiciaires que nous avons engagées, il y a eu une enquête du Comité parlementaire de contrôle. C'est un organe du Parlement, vous savez, qui enquête et qui veille à ce que le gouvernement rende des comptes. Et ce comité a conclu qu'il existait des indices montrant que Nicoletta Della Valle s'était livrée à une ingérence politique inappropriée, dans le but de prendre cette décision illégale, celle qui a conduit à mon arrestation et à ma détention.

Ce qui est aussi important à propos de Nicoletta Della Valle, c'est que, comme cela a été rapporté publiquement, elle a pris sa retraite de FedPol peu de temps après cet incident. Et elle a été immédiatement embauchée par une société d'investissement israélienne appelée Shampel Capital, qui investit massivement dans l'industrie de l'armement et tire très probablement profit du génocide en cours. J'ai donc estimé qu'il était important de la tenir pour responsable, mais aussi de chercher un peu de transparence. Nous avons donc déposé une plainte pénale contre elle pour abus de fonction publique.

#Pascal

Salut, juste une petite note rapide. La meilleure façon de soutenir cette chaîne, c'est de t'abonner gratuitement à ma newsletter sur Substack. Tu peux aussi aider avec un abonnement payant, ou en achetant quelques-uns de nos nouveaux produits sur neutralitystudies.com. Les liens sont juste en dessous. On se retrouve là-bas. Quand j'ai entendu parler de cette affaire, j'ai eu du mal à croire que ça se passe en Suisse. Et Amira, tu m'as aussi dit que tu n'avais jamais vu quelque chose de ce genre avant. Ensuite, tu as essayé d'attirer un peu l'attention du public sur cette histoire, non ? Mais sans grand succès en Suisse, c'est bien ça ?

#Amira Berzi

Oui, je crois que c'est cette partie-là qui me choque le plus. Je veux dire, le fait que des abus de pouvoir puissent exister, même dans un système démocratique, ce n'est pas ce qu'il y a de plus surprenant. Mais ce qui détermine si un système fonctionne vraiment, s'il est démocratique, c'est l'existence de mécanismes pour enquêter sur ce qui s'est passé, d'institutions prêtes à le faire, et de

moyens pour que les autorités qui agissent de manière illégale rendent des comptes. Donc pour moi, même si je suis un grand admirateur d'Ali et que je pense qu'il a été victime d'une grave erreur judiciaire, ce n'est pas ça qui m'inquiète le plus. Il a porté plainte, il en avait les moyens, et il a obtenu la bonne décision. Mais la vraie question, celle qui me préoccupe davantage, c'est celle de mes droits en tant que citoyen ici. Que les autorités, les responsables politiques, n'agissent pas en dehors de la loi, qu'ils soient tenus responsables, et qu'ils ne puissent pas décider à ma place quels discours j'ai le droit d'entendre, ni quelle version de l'histoire serait la seule vraie.

Et c'est, je pense, ce qu'il y a de plus inquiétant. Au début, quand tout ça s'est passé, je comprends que personne ne s'y soit vraiment intéressé, parce qu'on n'avait pas encore les détails. Mais ensuite, on a lu l'histoire, et on a découvert que la FEDPOL avait en fait annulé la décision, ou plutôt l'évaluation, de ses propres institutions suisses, qui avaient choisi de ne pas imposer d'interdiction d'entrée. Ils avaient conclu qu'il n'y avait rien à reprocher... enfin, les tribunaux avaient statué qu'il n'avait commis aucun crime. Il n'a rien fait d'illégal, aucun de ses discours ne constitue une menace ni ne viole quoi que ce soit. Et pourtant, les autorités suisses, ou certains responsables, ont décidé que c'était à eux d'en juger. Alors, quand tout cela est sorti et qu'il n'y a toujours pas eu d'enquête, je ne savais même plus à qui cela relevait.

#Pascal

Oui, et je pense qu'il faut le souligner, non ? Tous les procès que vous menez en ce moment, c'est bien à votre initiative, n'est-ce pas ? C'est parce que vous avez porté plainte, ou parce que vous avez voulu défendre vos droits. Mais il n'y a aucun procureur public qui soit intervenu en disant : « Il faut enquêter sur ce qui s'est passé avec Nicoleta de Blavalle. » Et l'autre personne très impliquée dans cette affaire, c'est Mario Fehr, n'est-ce pas ? Peut-être que vous pouvez en dire un mot, mais jusqu'à présent, personne, du côté des autorités, n'a essayé de se saisir de cette affaire pour enquêter, c'est bien ça ?

#Ali Abunimah

Comme Amira l'a dit, c'est important. Même avant mon arrivée en Suisse, en janvier deux mille vingt-cinq, les autorités de Zurich avaient demandé à FedPol de m'interdire d'entrer sur le territoire. Voilà. FedPol a alors fait une évaluation, que nous avons obtenue au cours de la procédure judiciaire, et qui disait que je ne représentais aucune menace pour la sécurité de la Suisse, que mes propos relevaient de la liberté d'expression, et qu'une interdiction d'entrée n'était pas justifiée. C'était leur première évaluation. Puis, à la suite de l'intervention de Nicoletta della Valle, cette conclusion a été renversée, et la décision illégale a été prise de m'empêcher rétroactivement d'entrer, puis de me détenir et de m'expulser. Et oui, ces décisions de justice sont le résultat de notre initiative. J'ai d'ailleurs reçu beaucoup de soutien pour faire cela. Et même si l'enquête parlementaire a été menée par la commission de contrôle, je n'y ai joué aucun rôle.

Ils ont mené une très bonne enquête, qui a révélé des informations importantes. C'était donc une initiative, et le mérite en revient aux parlementaires qui ont décidé de la lancer. En ce qui concerne Mario Fehr, nous avons bien déposé une plainte pénale contre lui. Mais malheureusement, le comité exécutif de Zurich, c'est-à-dire le gouvernement du canton, a refusé de lever son immunité. Et c'est toujours le cas aujourd'hui, ce qui rend difficile pour nous de le tenir pour responsable. Au final, ce sera aux électeurs de Zurich de décider de son sort, et bien sûr, c'est leur affaire. Mais j'aimerais avoir la possibilité de le confronter dans le cadre d'une procédure judiciaire régulière.

Un processus équitable. C'est tout ce que je demande. Vous savez, il faut aussi reconnaître que les tribunaux suisses m'ont traité de manière juste. Et ça, c'est quelque chose qui devrait rassurer les gens en Suisse, parce que beaucoup m'ont dit à quel point ils étaient choqués par ce qui m'était arrivé, et qu'ils se demandaient comment une telle chose pouvait se produire en Suisse. Mais d'un autre côté, les tribunaux ont pris la bonne décision. Simplement, il a fallu aller jusqu'au bout. C'était notre initiative, et je n'aurais jamais pu le faire seul. J'ai pu le faire uniquement parce que j'ai reçu le soutien de nombreuses personnes à travers le monde pour financer les recours juridiques.

Et puis, les avocats avec qui j'ai travaillé, qui sont formidables, ont été très généreux. Oui, il y a quand même eu des frais, mais ils ont vraiment donné beaucoup de leur temps et de leur énergie pour rendre ces actions possibles. Donc non, ce n'est pas facile à faire. Tout le monde ne peut pas le faire. J'ai eu la chance de pouvoir le faire. Et si je l'ai fait, ce n'est pas pour moi personnellement, mais parce qu'on assiste, en Occident en général, à une vague de répression contre la liberté d'expression, surtout quand il s'agit de la Palestine. J'ai senti que j'avais la responsabilité de rendre ce genre d'abus aussi coûteux que possible pour ceux qui détiennent le pouvoir, dans l'espoir que cela les dissuade, à l'avenir, de violer les droits d'autres personnes. Pour moi, c'est ça, la vraie valeur de la recherche de responsabilité.

#Pascal

Oui, et franchement, en tant que citoyens suisses, Amira et moi, on doit vous remercier pour ça. Rien ne vous obligeait à le faire, mais merci d'avoir vraiment engagé ces poursuites. Parce que, comme tu l'as dit, Amira, la vraie question, c'est de savoir s'ils peuvent faire la même chose contre nous, et contre n'importe qui d'autre. Prenons un peu de recul. Qu'est-ce que ça nous dit de l'état des affaires internationales en deux mille vingt-six ? Parce que, bien sûr, le soupçon est très fort que cet acte a été commis pour faire plaisir à quelqu'un qui n'est pas du tout en Suisse. Mais Amira, si tu veux ajouter quelque chose avant qu'on en parle.

#Amira Berzi

Je voulais ajouter ceci, exactement ce qu'il a dit, parce qu'il a dit que la bonne nouvelle pour la société suisse, c'est que le tribunal et le système judiciaire fonctionnent. Mais ils n'ont fonctionné que pour les droits et les violations qui vous concernaient. Et qu'en est-il des droits des citoyens

suisses à la transparence, à la tenue des registres, à la responsabilité, et au respect de la procédure ? Cela, ça n'a pas été jugé. Ce n'était pas le cas. C'est pour ça que je disais, et que je dis encore, que ce sont deux choses différentes. Le fait que le système ait fonctionné pour lui, c'est d'abord parce qu'il a eu accès à ce système, un accès que d'autres n'ont pas, et que nous n'avons pas ici, où on ne sait même pas qui devrait parler. Je veux dire, du point de vue de l'intérêt public, qui, dans ce système, quel mécanisme existe pour défendre nos droits en tant que citoyens suisses, afin que nos autorités ou nos responsables n'agissent pas de cette manière ? Ou plutôt, pas pour les empêcher d'agir — on ne peut pas les en empêcher — mais pour qu'ils rendent des comptes, pour qu'ils soient dissuadés de le faire.

#Pascal

Que ce genre d'abus de pouvoir ne se produise pas. Enfin, et s'il se produit, il faut y remédier, non ? C'est au système de le faire. Et donc, ce qu'on voit, c'est que oui, d'un côté, ça fonctionne. Mais de l'autre, ça m'inquiète que ce soit même possible. Et peut-être, Ali, que tu peux en dire un mot... je ne sais pas... comment se fait-il que le bras long d'Israël atteigne jusqu'à Zurich ?

#Ali Abunimah

C'est une question importante, mais je voudrais juste ajouter quelque chose à ce qu'Amira a dit. Parce que, voyez-vous, je me suis beaucoup instruit sur le droit suisse et sur la Constitution suisse. Et cette Constitution contient un principe intéressant, vraiment particulier. Elle garantit la liberté de réunion, la liberté d'expression et la liberté de religion — ce qu'on retrouve dans beaucoup de constitutions démocratiques. Ce n'est pas exceptionnel, même si c'est très précieux. Mais elle reconnaît aussi le droit de recevoir des informations. Les citoyens et les résidents suisses ont le droit de recevoir de l'information. Et à ce titre, en m'empêchant de parler, oui, on a violé mes droits, mais on a aussi violé les droits de ceux qui voulaient assister pour recevoir cette information.

Et je comprends ce que dit Amira : il n'y a eu aucun mécanisme pour que cela soit enquêté, pour que cela soit reconnu. Et c'est important que les citoyens suisses continuent à insister là-dessus. Je veux d'ailleurs saluer les efforts de ceux avec qui je suis en contact ici, à Zurich, qui se battent pour ça, notamment à travers des demandes d'accès à l'information et les mécanismes existants. Je pense que c'est essentiel. Quant à la portée de l'influence d'Israël, on peut la constater un peu partout en Occident. Mais je ne veux pas faire d'accusations précises sur ce qui s'est passé ici sans connaître les faits exacts, parce que nous voulons que la justice établisse les faits et le fasse de manière équitable.

Mais de manière générale, on voit bien qu'à travers tout l'Occident, il y a une peur d'offenser Israël. Les institutions, les universités, les entreprises, les gouvernements, les parlementaires... tous sont en décalage avec leurs propres populations, surtout sur la question de la Palestine et du génocide. Et on l'a vu dans un sondage mondial récent du Pew Research Center, qui a montré que l'écart entre les sociétés occidentales — enfin, dans le monde entier, mais concentrons-nous un instant sur l'Europe

et l'Amérique du Nord, puisque ce sont les régions qui soutiennent le plus Israël — cet écart est énorme. Dans tous ces pays, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Canada, les États-Unis, de larges majorités de la population ont aujourd'hui une opinion très négative d'Israël.

Et ça, on ne le retrouve absolument pas au niveau des élites, ni dans les médias, ni dans les directions d'université, ni dans la vie politique. Pour moi, c'est justement ça qui explique pourquoi la répression est aujourd'hui beaucoup plus ouverte. Parce que quand le fossé entre les élites et la population devient aussi large, eh bien, si le grand public soutenait vraiment la politique occidentale qui consiste à permettre et à armer le génocide israélien, il n'y aurait tout simplement pas besoin de répression. C'est à cause de ce déficit démocratique immense. Et je pense que la répression devient de plus en plus visible, de plus en plus flagrante, à cause de l'effondrement total du soutien à Israël et à ces politiques-là. Oui, le bras long d'Israël, ou celui du lobby, existe toujours. Mais je crois aussi que, d'une certaine manière, ce bras-là s'affaiblit, il se dessèche.

#Pascal

Je veux dire, c'est ce qu'on espère, oui. Mais le lobby, vous savez, c'est quelque chose qu'on associe d'habitude aux États-Unis, non ? Je veux dire, John Mearsheimer et Steve Walt ont écrit ce livre très important, **Le lobby israélien**, où ils expliquent comment, de manière systématique, l'argent peut acheter les politiciens. Je n'aurais jamais imaginé que ça puisse aussi se produire en Suisse. Et en réalité, on ne sait pas. On ne sait pas ce qui s'est passé. Vous essayez de le déterminer par la voie légale. Mais ça vous a surpris aussi, non ? Que dans un pays qui paraît aussi respectueux des lois que la Suisse, où les processus politiques prennent souvent beaucoup de temps, on découvre qu'il est quand même possible, ici aussi, de faire passer certains intérêts directement auprès de certains bureaux.

#Ali Abunimah

Je pense que le vrai casse-tête, ou le vrai mystère, auquel je n'ai pas forcément de réponse complète, c'est pourquoi on observe ce phénomène dans les pays occidentaux. On le voit au Royaume-Uni, on le voit aussi aux États-Unis. On pourrait discuter dans quelle mesure c'est également le cas en Suisse, ou dans d'autres pays prêts à sacrifier des droits fondamentaux et des institutions essentielles, simplement pour faire taire les critiques d'Israël. Par exemple, on a vu l'administration Trump s'en prendre directement à la liberté d'expression aux États-Unis, en visant des mouvements étudiants qui protestaient contre le génocide à Gaza. On a vu des processus similaires au Royaume-Uni, et même des propositions pour supprimer le droit à un procès avec jury.

Et tout ça vient du fait que les jurys continuent d'acquitter les militants de Palestine Action, alors même qu'ils reconnaissent être entrés dans des usines d'armement israéliennes, les usines Elbit, pour détruire des armes et des drones. Mais une fois au tribunal, ils plaident la nécessité. Ils expliquent qu'ils ont agi pour défendre d'autres personnes, ce qui est une défense légale, en disant que ces armes allaient être utilisées dans le cadre d'un génocide à Gaza. Donc, selon eux, leur action

était justifiée, malgré, disons, les infractions techniques comme l'effraction ou l'intrusion sur une propriété privée. Et à chaque fois, les jurys les acquittent. Alors, pour contourner ça, le Royaume-Uni a fini par truquer le système afin d'obtenir enfin des condamnations.

Et aux États-Unis aussi, on a vu des universités sacrifier, en gros, la liberté académique et l'indépendance intellectuelle, tout ça pour étouffer les discussions sur la Palestine ou les critiques envers Israël. On peut dire que, bon, la question palestinienne leur sert de terrain facile pour faire ça, parce qu'il existe déjà un lobby très puissant. Ils peuvent s'abriter derrière des justifications du genre : « on lutte contre l'antisémitisme », ou peu importe la formule qu'ils utilisent. Mais le problème, c'est que ces outils de répression restent ensuite à la disposition des autorités, qui peuvent s'en servir pour faire taire d'autres débats à l'avenir. En somme, la Palestine devient un cas test, utilisé pour mettre en place un système de répression plus large.

Mais je dirais que, depuis que le génocide a commencé en octobre deux mille vingt-trois, je suis frappé par la ténacité avec laquelle les élites occidentales restent attachées au projet sioniste, alors même qu'il se montre ouvertement génocidaire. Et je ne peux pas dire... vous savez, certaines personnes vous donnent une explication très simple à cela... je ne peux pas prétendre avoir une explication simple pour comprendre pourquoi, par exemple, l'Union européenne reste aussi engagée aux côtés d'Israël, alors que c'est très impopulaire auprès de ses citoyens. D'autant plus qu'Israël n'est pas une grande puissance économique, ce n'est pas une source d'énergie, donc on ne peut pas invoquer ces grandes excuses, ou en tout cas pas de manière majeure. Ce n'est pas non plus une grande puissance industrielle. Et cette question mériterait à elle seule une conférence entière. Mais, très probablement, on ne pourrait même pas la tenir aujourd'hui dans un pays européen.

#Pascal

Amira, qu'est-ce que tu en penses ? Parce que toi, tu suis les médias suisses, tu suis ce qui se passe ici, c'est là que tu vis. Moi, j'ai l'impression qu'il existe une sorte de consensus un peu étrange parmi les élites, selon lequel parler de génocide dans le contexte de la Palestine, eh bien... ce n'est pas convenable. Ce n'est pas comme ça qu'on est censé en parler. Et on retrouve, dans d'autres affaires de relations internationales, un consensus du même genre, ou du moins un discours qui se tient dans la **Neue Zürcher Zeitung**, le **Tages-Anzeiger** et d'autres journaux, où il y a un vrai décalage entre ce qui s'y dit et la manière dont les choses sont discutées sur les réseaux sociaux. Est-ce que tu es d'accord avec mon analyse ? Ou comment tu vois, toi, l'évolution de ce discours ? Et pourquoi, dans certains milieux, ce qui est arrivé à Ali est encore perçu comme... disons, la réaction normale à toute forme d'opposition, ou à ce qu'ils appellent toujours "l'antisémitisme", dès qu'il s'agit de quelqu'un qui s'oppose au génocide des Palestiniens ?

#Amira Berzi

Je pense que c'est le deuxième sujet le plus important — le paysage médiatique et la presse ici en Suisse — sur lequel je peux vraiment m'exprimer. Je ne crois pas pouvoir expliquer pourquoi, mais je

peux dire quelles sont les options possibles. Et regarder les médias suisses en général, c'est une chose. Regarder la NZZ, c'en est une autre, complètement différente. Parce que... je dois le dire, à travers l'affaire qu'Ali a menée, et les décisions et enquêtes qui en ont découlé, les conclusions ont en fait révélé des abus de pouvoir, des motivations politiques de la part de ces deux entités, FEDPOL et la police de Zurich. Le rapport du Comité parlementaire de surveillance a aussi mis ces éléments en évidence. Donc, le résultat et les conclusions devraient être l'histoire qu'on raconte. Et aujourd'hui encore, je veux dire, tout cela n'a reçu aucune couverture médiatique avant que ces décisions ne tombent.

Et maintenant qu'Ali a annoncé qu'il venait, il y a eu un peu de couverture médiatique. J'en ai vu une seule, je crois, dans la NZZ, parce que, évidemment, j'évite ce journal. C'est vraiment n'importe quoi. Mais ce qui est frappant, c'est que ce n'était pas seulement du sensationnalisme à bas prix, c'est que tout l'article consistait à répertorier ce qu'ils appellent les déclarations controversées d'Ali. Du coup, quand on lit ça, on a l'impression que l'intérêt du public, c'est ce qu'Ali représente, et pas du tout la vraie question, à savoir si les autorités suisses peuvent arrêter, détenir et expulser quelqu'un de manière illégale, sans justifier leurs raisons, se faire désavouer par les tribunaux, et quand même échapper à tout examen ou à toute responsabilité. Et je pense que le fait est là — parce que tu as parlé du lobby — après ce qui lui est arrivé l'an dernier, on a envoyé des lettres, on a posé des questions, on a demandé des enquêtes.

Pourquoi ça a été annulé ? Et puis, on a aussi demandé des échanges. On a utilisé la loi sur la transparence pour obtenir des informations sur les communications et la documentation. Jusqu'à présent, les autorités ont refusé de nous les donner. Et ça, personne n'en parle non plus. On a pourtant trouvé des liens. Il y a des liens établis entre le lobby israélien ici et pas mal de gens dans la fonction publique ou dans la presse. Ce sont des liens, comment dire... vérifiables. On les a découverts grâce à nos demandes. Mais au final, rien n'en découle. Alors, est-ce qu'ils sont alignés ? Est-ce que la presse — par exemple la NZZ, avec cette histoire et la manière dont elle la traite — cherche en fait à faire en sorte que l'opinion d'Ali reste en dehors du débat public ? Oui, c'est bien possible.

#Pascal

Donc, ça ne se diffuse pas autant que ça devrait. Le quatrième pouvoir ne fait pas vraiment son travail d'enquête sur ce genre de choses, de son propre chef. Ali, peut-être pour conclure, est-ce qu'il y a un autre type d'éclairage que tu as pu tirer de ces un an et demi de processus ? Quelque chose que tu penses avoir compris sur la façon dont les choses fonctionnent, peut-être pas seulement en Suisse, mais sur le système de répression, et ce système de silence autour des méthodes répressives.

#Ali Abunimah

Franchement, je n'aurais jamais imaginé être assez important pour faire l'objet d'une demande du canton de Zurich visant à m'interdire d'entrée, ni d'être évalué par FedPol et par le Service de

renseignement suisse. Et en fait, ils ont conclu que je ne représentais aucune menace. Mais malgré tout, le simple fait que ça soit arrivé... jamais, même en un million d'années, je n'aurais cru mériter une telle attention. Tout ça parce que je dirige une publication en ligne. Tout ce qu'on publie est accessible à tout le monde. On ne cache rien. Et je me disais simplement : bon, oui, certaines personnes suivent mon travail, mais enfin, à l'échelle des choses, je ne suis pas quelqu'un de si important que ça.

Ce que j'ai compris, c'est qu'ils surveillent tout et tout le monde. Et tout média, toute source d'information qui remet en cause le discours des élites — que ce soit sur la Palestine, sur l'Ukraine, ou sur bien d'autres sujets — est perçu comme une menace. Je pense qu'il y a, chez les élites, un sentiment d'insécurité qui m'a vraiment surpris. Et l'autre chose — je ne dirais pas que ça m'a surpris, mais plutôt que l'expérience l'a confirmé — c'est qu'il y a énormément de gens qui détestent profondément ce genre de répression, que ce soit en Suisse, au Royaume-Uni ou aux États-Unis, et qui sont prêts à agir, par solidarité, pour la contester.

Et c'est vraiment important de comprendre qu'on peut résister, surtout si on le fait ensemble. On peut gagner. Bien sûr, on n'a pas la puissance des États, mais notre force n'est pas négligeable. Ce que je veux vraiment souligner, à propos de mon expérience de ces dix-huit derniers mois, c'est que tout ça a été un effort collectif. Le travail juridique, par exemple, a été financé par le public. Les avocats se sont engagés parce qu'ils croient profondément à l'État de droit et aux droits humains. Et partout dans le monde, des gens ont vu là une occasion de riposter. C'est ça qu'il faut retenir : ça vaut la peine de se battre. Il ne faut jamais dire, bon, d'accord, qu'est-ce qu'on peut y faire ?

Je veux dire, ils sont très puissants. Non, en réalité, ils ont peur de l'opinion publique. Ils ont peur que les gens prennent la parole. Ils ont peur des médias indépendants. Ils ont peur de vous. Vous savez, votre chaîne a été retirée de YouTube pendant un moment. Ils peuvent dire que c'était une erreur, ou que l'intelligence artificielle s'est trompée, mais si l'IA s'est trompée, c'est qu'il y a une raison derrière, vous voyez. Donc, ce que je veux dire, c'est que ça peut arriver à n'importe lequel d'entre nous, à tout moment. Vous savez, à l'Electronic Intifada, on a déjà vu nos vidéos supprimées sans aucune justification. Alors je dirais que notre solidarité collective, et notre résistance commune face à ces abus, comptent vraiment, et peuvent être efficaces.

#Pascal

Oui, je suppose qu'il faut qu'on leur fasse un peu peur, collectivement. Et sur ce, je veux dire... on manque de temps, mais je vous remercie beaucoup tous les deux pour vos interventions. Allez, faisons-leur encore un peu peur, juste un peu.

#Ali Abunimah

Ali, Amira, merci beaucoup.

#Pascal

Merci. Merci beaucoup.

#Amira Berzi

Merci.